

218 P NP DM63

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

MÉMOIRE

DE

L'ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE LA CITIÈRE - ROUSSILLON



PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30
DE L'ÉCHANGEUR JEAN-LEMAN À L'AUTOROUTE 15

SEPTEMBRE 2005

AUTOROUTE 30, TRONÇON JEAN-LEMAN

Table des matières

1. Qui est L'Association des gens d'affaires de La Citérc – Roussillon (AGA)
2. La mission de l'AGA
3. Nos deux intérêts dans ce dossier
4. Les particularités du secteur visé
5. Le projet proposé par la ville de Candiac, la municipalité de Saint-Philippe, le CLD de Roussillon et la MRC de Roussillon
6. L'AGA appuie le projet proposé par la ville de Candiac, la municipalité de Saint-Philippe, le CLD de Roussillon et la MRC de Roussillon

**L'ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE LA CITIÈRE –
ROUSSILLON (AGA)**

3708, route 132,

Sainte-Catherine (Québec) J5C 1V9

Tél. : 450-638-8242

Télec. : 450-632-1344

Courriel : info@agalcr.com

Site Internet : www.agalcr.com

1. **Qui est L'Association des gens d'affaires de La Cité - Roussillon?**
 L'AGA de La Cité - Roussillon est une association qui regroupe environ 250 membres des secteurs économique, commercial, industriel et communautaire. L'AGA de La Cité - Roussillon est présente dans les 7 villes suivantes : Candiac, Delson, La Prairie, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Saint-Mathieu et Saint-Philippe.
- Une association professionnelle des plus dynamiques sur le territoire de la MRC du Roussillon.*
- Un Conseil d'administration formé de 9 membres élus par une assemblée générale, en assure l'orientation. L'AGA de La Cité - Roussillon possède une charte ainsi qu'une permanence pour réaliser les objectifs fixés par le C.A.
2. **La mission de L'AGA de La Cité - Roussillon**
- par des moyens dynamiques, préconiser les contacts et les échanges entre les entreprises membres afin de développer des opportunités d'affaires et de favoriser leur implication.
 - représenter les membres face aux grands enjeux économiques de la région.
- L'AGA est une force du milieu dédiée au développement économique.*
3. **Nos deux intérêts dans ce dossier**
 D'entrée de jeu, les membres de l'AGA de La Cité - Roussillon réitèrent leur position quant au parachèvement complet de l'autoroute 30 en insistant sur le respect d'un calendrier qui permettra la fin d'une saga qui aura débuté dans les années '50. À l'instar des autres régions du Grand-Montréal, nous pourrons enfin compter sur un levier capital du développement économique, soit une AUTOROUTE d'envergure.
- La totalité de l'autoroute 30 doit être rénisée le plus tôt possible et la localisation de son parachèvement doit être harmonisé avec les orientations locales et le potentiel économique de la MRC du Roussillon.*
- Se devant d'être optimale, la localisation du tronçon se doit de supporter notre économie actuelle. Sa localisation doit **OBLIGATOIREMENT** aussi tenir compte de notre développement qui permettra l'atteinte de notre plein potentiel économique.
- Étant donné les contraintes territoriales et nos orientations, nous croyons que sa localisation est un enjeu majeur ! Dans vingt ans, il sera impossible de revenir en arrière. Vous devez vous assurer de la meilleure décision possible et les acteurs locaux les mieux placés pour vous influencer.

4.

Les particularités du secteur visé

Les caractéristiques du secteur géographique concerné sont innombrables et elles en font un carrefour stratégique pour les 50 prochaines années. Il est au cœur de nos préoccupations et de nos projets :

Le secteur géographique concerné sera au carrefour de tous les développements futurs.

- axes routiers importants supportant la circulation commerciale de l'Ontario, des Maritimes, des Etats-Unis et du Grand-Montréal tout en étant une voie de contournement de Montréal;
- proximité de l'important secteur bio-alimentaire;
- implantation d'une plate-forme intermodale de grande envergure;
- présence de 6 parcs industriels mais absence d'un parc majeur permettant l'implantation d'entreprises de grandes tailles;
- projets résidentiels;
- projets commerciaux;
- la MRC est très active (11^e) au niveau des exportations;
- plus de 60% des résidents travaillent à l'extérieur de la MRC;
- population scolarisée et plus jeune que la moyenne

5.

Le projet proposé par la ville de Candiac, la municipalité de Saint-Philippe, le CLD de Roussillon et la MRC de Roussillon

Le projet produit par la ville de Candiac, la municipalité de Saint-Philippe, le CLD de Roussillon et la MRC de Roussillon exploite de façon optimale les caractéristiques du territoire. Il possède plusieurs caractéristiques qui lui permettent de se distinguer avantageusement de celui proposé par la le MTQ :

Le projet utilise de façon optimale le territoire et respecte tous les développements actuels et futurs.

- il permet l'ajout d'un nouveau parc industriel;
- il est en cohérence avec la réalisation des orientations régionales entre autre la plate-forme intermodale;
- il protège davantage le développement du secteur bio-alimentaire;
- il respecte les autres développements actuels et futurs.

6.

L'AGA de La Citière - Roussillon appuie le projet proposé par la ville de Candiac, la municipalité de Saint-Philippe, le CLD de Roussillon, la MRC de Roussillon et rejette celui proposé par le BAPE

Étant un acteur important du développement régional, l'AGA de La Citière - Roussillon a participé activement à toutes sortes d'activités, en collaboration avec le CLD de Roussillon, activités qui ont mené à la définition des orientations retenues au niveau de la MRC du Roussillon.

L'AGA Citière-Roussillon appuie le projet local car il est, à la fois, plus concordant avec les orientations retenues et plus judicieux. De plus, il permet l'atteinte des objectifs retenus par le MTQ

Ainsi l'AGA partage donc les mêmes préoccupations concernant tous les différents chantiers de développement déjà évoqués :

- industriel;
- commercial;
- résidentiel;
- bio-alimentaire.

Pour ces raisons, elle demande au MTQ de retenir le projet présenté par les autorités locales (Candiac - Saint-Philippe et CLD de Roussillon) car elle croit que celui-ci est davantage en cohérence avec le plan régional de développement et plus respectueux des autres enjeux du milieu. Ce projet respecte aussi de la volonté des acteurs régionaux et locaux tout en minimisant les impacts négatifs.

Une autre bonne raison justifie la position de l'AGA et ce n'est pas la moindre. L'AGA de La Citière - Roussillon croit que le projet local favorise tout autant l'atteinte des principaux objectifs véhiculés par le MTQ, soient :

- de faciliter le contournement de la grande région de Montréal
- d'assurer une desserte autoroutière efficace de l'ouest de la Montérégie;
- de structurer l'ensemble du réseau autoroutier de la Montérégie autour de cet axe et permettre de satisfaire les besoins des entreprises quant à l'accès aux marchés de l'Ontario, des États-Unis et des provinces maritimes. De plus, pour le MTQ, le projet devrait permettre de résoudre d'autres problématiques au niveau local :
- séparer les déplacements locaux et de transit;
- améliorer globalement les conditions de circulation en offrant un nouvel axe de transport pour les véhicules en transit.

Le transport est un secteur d'activité économique important, et il a des impacts sur tous les autres secteurs.

Plusieurs de nos membres sont donc concernés par ce dossier et oeuvrent dans le secteur transport.